

Marseille le 08 novembre 2020

DSDEN des Bouches du Rhône
A l'attention de Monsieur l'Inspecteur
d'Académie
28 Bd Charles Nédelec
13231 Marseille cédex 1

Objet : Notification d'alerte sociale

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20 août 2008, j'ai l'honneur de vous informer que le SE-Unsa des Bouches-du-Rhône dépose pour les personnels du premier degré une alerte sociale pour la période allant du 9 novembre au 18 décembre 2020 qui portera sur les sujets suivants :

Nous dénonçons

- de devoir mentir aux usagers en faisant croire que l'école est un lieu sûr où le protocole est appliqué à 100%
- de devoir appliquer un protocole inapplicable
- de ne pas avoir de masque en quantité suffisante, pour les adultes et les élèves
- de devoir travailler dans des écoles où les communes n'appliquent pas le protocole sanitaire
- de devoir répartir dans les autres classes les élèves d'un enseignant absent, remettant en cause le brassage des groupes et donc le protocole sanitaire.

Nous demandons :

- Que seules les tâches indispensables soient faites dans les écoles. Pour cela,
 - o nous devons pouvoir nous consacrer uniquement à nos classes, nos élèves et la mise en place du protocole sanitaire,
 - o il faut suspendre toutes les animations pédagogiques, les actions de formation, les APC et les réunions non-essentiels,
- L'activation d'un plan d'urgence de recrutement pour répondre aux absences des enseignants en ASA, en télétravail ou mis en septaine.

Je vous remercie par avance de m'informer de la date à laquelle vous recevrez la délégation du SE-Unsa pour établir le calendrier de négociation préalable prévu par la réglementation.

De même, conformément à l'article 3- II -« 4° » de la loi précitée, l'article 3 -III du Décret n° 2008-1246 du 1^{er} décembre 2008, nous souhaitons connaître le délai dans lequel vous nous fournirez l'envoi de documents destinés à favoriser la réussite du processus de négociation.

Je vous prie de recevoir, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, mes respectueuses salutations.

Franck Delétraz
Secrétaire départemental

